

La MPE à Madagascar

La MPE à Madagascar

Les activités de la filière porcine de la Maison du Petit Elevage

La MPE est une association interprofessionnelle, créée en 1995 avec l'appui de l'Etat Malgache et de la Coopération Française. Elle se charge à Madagascar d'appuyer les filières d'élevage à cycle court, notamment la filière porcine très malmenée par la peste porcine africaine...

La Maison du Petit Elevage (MPE)

La MPE est une association interprofessionnelle, créée en 1995 avec l'appui de l'Etat Malgache et de la Coopération Française. Elle se charge à Madagascar d'appuyer les filières d'élevage à cycle court: poules pondeuses, poulet de chair, palmipèdes, pisciculture et porcs.

Structure de la MPE

La MPE est organisée verticalement par filières. La structure de base au niveau de la filière est l'Assemblée Générale de Filière. Les membres de chaque filière élisent en leur sein 17 représentants qui constituent l'Assemblée Générale de la MPE en tant que faïtière. Les Assemblées Générales ordinaires des filières et de la faïtière se réunissent au moins une fois par an.

Les 17 représentants de filière vont à leur tour élire 8 conseillers de filières représentatifs de la diversité des acteurs : éleveurs, opérateurs en amont et en aval de la filière. Les Président et Vice-Président élus par les filières seront leurs représentants au niveau du conseil d'administration.



La structure exécutive est composée de la Direction Exécutive qui supervise 4 départements :

1. le département technique: composé de 5 ingénieurs agronomes zootechniciens, chacun responsable d'une filière, et d'un technico-commercial,
2. d'un département administratif et financier,
3. d'un département communication animé par un socio-organisateur,
4. d'un laboratoire de diagnostic des pathologies aviaires : géré en collaboration avec les Services Vétérinaires, il utilise 4 salariés, dont un

docteur vétérinaire

Zones d'intervention

La MPE travail sur quatre (4) zones de la Madagascar :

1.

Le Grand Antananarivo

: les membres sont répartis dans un rayon de 100 km autour de la capitale ; cette zone concentre notamment 80 % de la production de volailles modernes à Madagascar (poules pondeuses et poulets de chair), ainsi que des éleveurs de porc essentiellement à l'Ouest et au

Sud de la ville, et des gavageurs de canards au Nord et Sud.

2.

Région du Lac Alaotra

: située à 250 km environ au Nord-Est d'Antananarivo, grand bassin de production rizicole, cette région est un centre historique de production porcine, mais l'une des zones les plus durement touchée par le Peste Porcine Africaine qui sévit à Madagascar depuis 1997.

3.

Région du Boina

: située sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, il s'agit également d'un centre historique de production porcine, notamment autour de la ville de Marovoay ; elle fait actuellement partie des zones pilotes de relance porcine.

4.

Région du Bongolava

: il s'agit de l'Ouest de la capitale au-delà de la zone du « Grand Antananarivo » ; c'est la principale zone productrice de maïs de Madagascar, ce qui a favorisé le développement des activités d'élevage toutes filières confondues.

Objectifs

Il y a 7 objectifs bien distincts:

1. l'organisation des membres et la structuration des filières membres,
2. promouvoir les activités touchant les aspects techniques, économiques, sociaux, financiers, législatifs et réglementaires de l'élevage à cycle court,
3. favoriser les rencontres et concertations en vue de faciliter l'interaction entre l'Etat, les producteurs et les opérateurs,
4. Assurer la représentation et la défense des intérêts des filières,
5. ouvrir pour le développement et la promotion des filières d'élevage à cycle court,
6. Participer aux actions sanitaires et zootechniques pour améliorer la production.

Contexte de la production porcine

Cette pathologie a été introduite dans l'île en 1996 ou 1997, sans doute à partir du débarquement d'eaux grasses par des navires dans le Sud du pays. Elle est entretenue par les pratiques d'élevage extensif d'une partie des éleveurs (divagation des porcs, nourriture à base de déchets de cuisine), et sans doute par l'existence d'un cycle sauvage sur des potamochères.

Les maladies courantes rencontrées sur terrain sont reflétées par le tableau ci-après, réalisé à partir des informations recueillies lors d'enquêtes terrain auprès des éleveurs et vétérinaires.

L'importance du cheptel porcin par rapport aux autres types d'élevage est illustrée dans le tableau suivant:

Les activités de la filière porcine

collaborations avec l'administration

Partant du constat que de nombreux éleveurs étaient désireux de reprendre leurs activités, en dépit du contexte sanitaire, et que l'éradication à court terme de la PPA était illusoire, il a été décidé d'accompagner les éleveurs dans leur relance afin de limiter au maximum les risques sanitaires.

Pour piloter la relance porcine a été mis en place le CSRP (Conseil Spécial de la Relance Porcine). Au niveau central, ce conseil se compose de directions du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : Direction de la Santé Animale et du Phytosanitaire (DSAPS), Direction d'Appui à la Production Animale (DAPAN), Direction d'Appui à la Professionnalisation des Producteurs (DAPP), et de la Maison du Petit Elevage. Ces entités sont chargées d'élaborer ensemble des axes d'intervention et un programme d'activité pour l'appui à la filière.

Au niveau local, ces entités et leurs services déconcentrés travaillent en collaboration avec les représentants des collectivités territoriales (maires, sous préfets, gendarmerie, police, chefs de Régions), et ce en vue de coordonner les interventions et de contrôler l'application effective des textes réglementaires sur la production porcine (lutte contre la divagation, prophylaxies obligatoires?).

Parmi les actions retenues, et en collaboration avec l'Institut Pasteur de Madagascar qui réalise depuis 1998 le diagnostic des Pestes Porcines, il a été décidé de faire un suivi sérologique sur les élevages fournisseurs de porcelets destinés à la reproduction afin de garantir aux éleveurs le statut sanitaire des reproducteurs mis sur le marché. Les prélèvements sont réalisés tous les trois mois au niveau des fermes naisseurs. Après une année de résultats négatifs avec une conduite exemplaire, l'élevage en question est certifié par le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). Ce service est pour le moment gratuit, de même que tous les diagnostic de Pestes, et géré au niveau de la filière par la Maison du Petit Elevage.

Parallèlement, l'Etat et la Maison du Petit Elevage ont entrepris de collaborer pour sensibiliser les éleveurs sur la mise en place de Groupements de Défense Sanitaires (GDS) qui associent largement les agents de santé animale et les autorités locales. Il existe actuellement deux GDS (Groupement de Défense Sanitaire) à Madagascar. Tous les types d'acteurs, de l'éleveur jusqu'au consommateur, sont représentés dans ces GDS. Le GDS d'Arivonimamo (50 km à l'Ouest d'Antananarivo) a été constitué en avril 2004 et est composé essentiellement d'éleveurs de porcs. La moment la MPE a appuyé le GDS d'Arivonimamo dans la formulation d'un projet pour la mise en place d'une ferme naisseur et d'une ferme d'engraissement porcin. En effet, l'objectif est de pouvoir fournir aux éleveurs de la région des porcelets de race améliorée.

Le programme de relance porcine englobe d'autres volets tels que formations, sensibilisation au travers des médias, ?

Si certains textes existent déjà, pour cadrer la relance il est nécessaire de prévoir des réglementations complémentaires. Cette élaboration doit se faire en commun, en confrontant les propositions des acteurs concernés. En 2004 par exemple, la Maison du Petit Elevage, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a initié une réflexion sur les textes relatifs au développement de l'insémination artificielle porcine.

Le renouvellement et la diversification de la génétique porcine améliorée, fortement décimée par la PPA, requièrent le développement de l'insémination artificielle en semence congelée grâce à une collaboration étroite avec des centres de recherches comme le CIAP de Belgique. Pour le moment, la MPE, sous la tutelle du MAEP, ne pratique que l'insémination en semence fraîche. Les semences sont collectées au niveau des verrats reproducteurs importés de l'île de La Réunion (CPPR) en 2002, qui ont été placés dans des fermes d'élevage. Du matériel a

été importé en 2003, et une nouvelle importation est prévue pour 2005.

Appui à la structuration de la filière

Un autre objectif de la filière est d'améliorer la structuration de ses membres, à travers la mise en place d'organisations professionnelles.

C'est dans cet objectif que la coopérative Tokisoa a été constituée en juin 2004. Regroupant une trentaine d'éleveurs, elle a pour objectif de mieux maîtriser la commercialisation de la production porcine

Actions d'amélioration génétique

L'amélioration génétique fait parties de la priorité de la MPE. L'insémination artificielle est la solution qui a été privilégiée pour limiter les risques de transmission d'agents pathogènes lors des saillies. En effet, la plupart des éleveurs ont un cheptel réduit, aussi bien du fait du mode d'exploitation traditionnel majoritaire que pour limiter les risques de pertes financières en cas de passage de PPA. En conséquence, il n'est pas rentable pour eux d'assurer l'entretien d'un verrat pour un petit nombre de truies. Par le passé, ils amenaient leurs truies à la saillie chez d'autres éleveurs, ou certains verrats circulaient de ferme en ferme, augmentant ainsi les risques de diffusion de pathologies contagieuses.

L'insémination artificielle, même en semence fraîche, ne permet pas de protéger les truies mais élimine les risques de contamination du verrat. Pour développer cette technique, une formation sur l'insémination porcine en semence fraîche a eu lieu à la fin de l'année 2003 avec la participation du Docteur Pierre Thilmant du CIAP de Belgique. Il y a eu 13 bénéficiaires de formation incluant tous les acteurs de la filière (administration, techniciens, éleveurs).

Depuis, 2 formations des membres de la MPE ont eu lieu, pour renforcer l'impact de la sensibilisation sur la pratique de l'IA en reproduction porcine. La première formation a eu lieu à Antananarivo avec 24 participants et la seconde à Ambatondrazaka avec 28 participants. Les membres sont favorables à la mise en œuvre effective de cette technique. En effet, le risque de transmission des maladies est réduit à néant avec presque les mêmes résultats qu'en saillie naturelle.

La majorité du coût (132 000 Fmg ou 12Euros) est supporté par la MPE, car il avait été décidé au niveau de la filière que l'année 2004 serait une année d'essai. Sur 32 truies inséminées depuis juin 2004, 22 ont mis bas avec une moyenne de portée de 8, et une variation de 2 à 19 porcelets. La MPE est satisfaite du résultat qui permet d'espérer un développement futur de l'insémination.

Les raisons d'échec d'insémination sont multiples :

1. la nouveauté de la technique aussi bien pour les éleveurs que pour les techniciens,
2. L'absence de conduite en bandes et de synchronisation des chaleurs,
3. La non pratique de vide sanitaire au niveau des bâtiments d'élevage, qui entraîne des problèmes d'hygiène et des métrites chez les truies
4. Des toxi-infections alimentaires (aflatoxicoses?)

Pour que l'amélioration génétique soit effective le suivi des animaux issue des IA est indispensable afin d'éviter les problèmes de consanguinité (le nombre de verrats améliorés

utilisés pour l'insémination étant très restreint). La MPE a mis au point un cahier des charges pour les élevages naisseurs, incluant des critères de sélection des futurs reproducteurs (nombre de tétines, aplomb bien droit et absence de maladies telle que la rhinite atrophique,..). Tous les éleveurs sont répertoriés dans un logiciel de gestion Isaporc®. Les analyses individuelles et les analyses de groupe peuvent se faire aisément. Les reproducteurs sont identifiés par une boucle sur laquelle le numéro tient compte du code région, code sexe, code éleveur, code père et mère ainsi que du rang sont inscrits pour faciliter la filiation.

Programme d'activités pour l'année 2005

Outre la poursuite des activités engagées, il est prévu pour l'année 2005 dans la filière porcine :

1. de proposer un document de référence technique pour la relance porcine,
2. de continuer à appuyer la mise en place de GDS, notamment en province,
3. de développer des partenariats avec des organisations professionnelles porcines étrangères,
4. d'organiser une formation en insémination porcine en semence congelée, et d'importer des semences.



Oui